Réunion du Conseil Communal du 16 octobre 2017

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 16 octobre 2017 à 19 heures à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ 2^{ème} adjoint, Maryse BUTHOD 4^{ème} adjointe

MM. Didier ANXIONNAZ, Jérémy BORNAND, Francis DANCRE, Sylvie EMPRIN, Isabelle GIROD-GEDDA, Valérie FERRARI, Patricia MARCHAND MAILLET, Anthony TRESALLET (conseillers municipaux).

Absents excusés – Madame Marie-Suzanne GROETZINGER, 3ème adjointe (pouvoir à Patricia MARCHAND MAILLET), MM. Yann ALLAIN et Emmanuel GIROND.

Date d'envoi de la convocation : 10 octobre 2017

Ouverture de séance : 19 h 00 Clôture de séance : 21h10

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Valérie FERRARI, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, directrice des services, comme auxiliaire.

Le Conseil Communal approuve les procès-verbaux des séances d'avril, mai, juin et septembre 2017, sans réserve, ni observation.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

- 🔈 Travaux enfouissement ligne HTA poste source Macot jusqu'à Montchavin
- ★ Terrain devant la maison TRESALLET

- ☼ Devenir de la commission communale culture, (a-t-elle encore lieu d'être, ou se situe-t-elle dans la nouvelle commune ?)
- 🔈 Travaux au hameau des Granges
- Retour sur la demande d'extension du circuit de transport scolaire de Montchavin
- Réunion de la commission agricole axée sur le loup

Monsieur le Maire demande ensuite d'ajouter à l'ODJ les deux points suivants, qui sont acceptés à l'unanimité:

- ≥ Demande d'acquisition de terrain au chef-lieu faite par Madame Annie MARCHAND MAILLET
- Salle Hors sac des Coches

SINFORMATIONS

1/ Dossiers juridiques: Affaire TIFFANY ALICIA (jugement du 20/06/17 – information règlement et appel)

Un appel a été interjeté dans cette affaire sur le fondement que l'expertise comptable est erronée. Monsieur le Maire informe que le paiement des 80 320,65 € a été effectué ce jour. Cependant, il indique que l'EURL Tiffany Alicia est débiteur envers la commune à ce jour de la somme de 13683,69€ (13404,03 + 279,66). Un délai de deux mois court pour déposer leurs conclusions en réponse soit à enregistrer dans la correction avant le 12 décembre 2017.

2/ Organisation de la Police Municipale

Anthony Favre indique qu'il fait des points réguliers avec Madame la Responsable de la police municipale de La Plagne Tarentaise. En cas de problème récurrent et dès que l'on en a connaissance, faire passer l'information au secrétariat de la police municipale. Il indique que la police municipale passe chaque semaine dans chaque hameau et qu'un bilan concis hebdomadaire lui est fait. Pour information, la circulation est trop rapide dans quelques hameaux. Des contrôles avec jumelles vont avoir lieu pouvant entraîner procès-verbaux et retraits de points.

3/Rappel Information visite mini-STEP

Anthony FAVRE rappelle aux élus qu'ils sont les bienvenus pour aller voir le fonctionnement de mini-STEP pour le projet de Bonconseil. Visite prévue le 8 novembre 2017 journée.

4/ Rapport de la préfecture concernant les enneigeurs

Le Préfet a fait un rapport sur les enneigeurs. L'augmentation de la taille de la retenue collinaire de Pierres Blanches est d'environ 7 000m³. Pour les Coches, nécessité préalable de recueillir les accords de propriétaires fonciers ; cela risque donc de prendre un peu de temps.

5/ Travaux enfouissement ligne HTA poste source Macot jusqu'à Montchavin

Anthony TRESALLET présente le bouclage qui doit intervenir entre Macot et Montchavin-La Plagne. Les travaux doivent être effectués par ERDF en mai 2018 car toujours en attente de l'accord de guelques propriétaires.

6/ Ruisseau des Bâches

Anthony TRESALLET indique que les travaux devaient être faits en 2018 mais comme ils concernent l'eau, un dossier d'autorisation est à déposer au service de la police de l'eau donc voir pour travaux au mieux en 2019 (300 000 à 600 000€ de travaux à envisager). A ce jour, un devis est engagé pour les études ; voir si possibilité d'une prise en charge du montant des travaux avec GEMAPI (Gestion des Espaces en Milieu Aquatique et Protection des Inondations), décision au niveau de l'APTV.

7/ Terrain devant la maison TRESALLET

Un point sur le cadastre est fait par Anthony FAVRE. Il indique avoir eu une demande des propriétaires de la Maison Tresallet pour rénover l'enrobé du bassin jusqu'à la voûte. Il indique que ce demier n'a pas été refait car il a été abîmé par la chute des eaux pluviales des propriétaires alentours. Des lettres recommandées avec accusé de réception les sommant de raccorder leurs pluviales ont été faites par la commune. La rue est sale en effet et les propriétaires de la résidence Maison Tresallet demandent à la commune d'intervenir en évoquant la servitude que détiendrait la commune. Anthony FAVRE a demandé de fournir à la commune la preuve de ladite servitude mais il n'a toujours rien reçu à ce jour. Il faudra trouver également un nouveau nom de rue. Dossier à suivre et à régulariser car le conseil communal accepte de goudronner le passage entre la maison TRESALLET et le chalet en aval. Cependant, la commune n'entretiendra pas ce nouveau passage goudronné et le passage avec servitude.

Passage de la Catherine: en cours de régularisation; une autorisation temporaire a été donnée.

Proposition faite par Anthony FAVRE: La servitude communale tomberait pour le futur et le conseil communal serait d'accord pour faire l'enrobé. Il demande l'accord du conseil communal qui répond favorablement à l'unanimité.

8/ Travaux stade de la Buffette

Valérie FERRARI indique que les travaux ont commencé. L'ONF a coupé les arbres. Fin des travaux à voir si possible avant le début de la saison si le temps est clément (un mois à un mois ½ prévu). Un rendez-vous pour les filets (réservation à prévoir) aura lieu sous peu en présence de Jean-Christophe MARTINEZ et du Club des Sports. Anthony FAVRE indique que ce dossier a été très compliqué et qu'il a dû intervenir auprès de la SAP. Un avenant concernant le financement de ces travaux doit être présenté au prochain conseil municipal.

9/ Projet mur d'escalade

Valérie FERRARI souhaite recueillir l'avis du conseil communal. Elle souhaite faire un mur d'escalade sur les Coches mais se pose la question de l'emplacement le plus approprié : en extérieur sur la place des carreaux ou en un aménagement dans la salle de l'espace show qui permettra un accès été comme hiver? Son projet serait a'installer un espace ludique d'accès à tous. Anthony FAVRE indique que cela doit concerner aussi les enfants. Le

mur de soutènement qui serait fait place des carreaux permettrait de gagner en profondeur. Il suggère de lancer les études et les projets en parallèle (mur soutènement + mur d'escalade).

Patricia MARCHAND MAILLET trouve l'idée d'un parcours ludique dans l'espace show très intéressant avec un accès libre surtout pour les enfants. Pour cela, il faudrait enlever la scène, refaire les toilettes...

Anthony TRESALLET indique qu'il faudra prévoir de gros travaux au niveau de la VMC. Anthony FAVRE demande de commencer les études cet automne avec Monsieur FAVIER qui peut nous aider sur le sujet.

Roger POUSSIN demande si le poids financier de cette activité est en rapport avec l'attractivité de notre station. Il faut, selon lui, une vraie réflexion urbanistique et intégrale au niveau de ce site de la place des carreaux. Il est par ailleurs favorable au principe de l'aménagement de la salle de l'espace show.

Isabelle GIROD GEDDA indique que les structures gonflables ont bien marché ce qui est un point positif; les terrains de Beach Volley et de pétanque sont à repenser.

Valérie FERRARI doit voir avec le prestataire s'il est possible de mettre deux structures gonflables sur le bas et voir pour le haut un autre type d'atelier; voir éventuellement pour en mettre un à Montchavin.

Un accord de principe pour l'aménagement de la salle espace show est demandé et le conseil communal répond favorablement à l'unanimité.

Valérie FERRARI va donc commencer par cela et travaillera en collaboration avec Anthony TRESALLET (rénovation du bâtiment en premier lieu puis inclure les jeux).

10/ Devenir de la commission communale culture, (a-t-elle encore lieu d'être, où se situe-t-elle dans la nouvelle commune ?)

Sylvie EMPRIN rappelle l'existence d'une commission communale culture ayant pour but la rénovation et la valorisation du patrimoine. Elle demande si la commission communale doit perdurer (budget ? fonctionnement ?) Anthony FAVRE pense qu'il est important de conserver cette commission communale.

Sylvie EMPRIN en profite pour remercier les services techniques pour leur soutien logistique lors d'animations. Elle réitère la demande d'enlever le coffre qui se situe sur la scène de la salle des fêtes de Bellentre. Anthony FAVRE demande à Sylvie EMPRIN de se rapprocher de Maryse BUTHOD pour prévoir un budget prévisionnel de 2 000€ pour le fonctionnement de la commission communale culture.

11/ Question d'un habitant des Granges

Monsieur MUDRY demande si les berges du ruisseau qui descend des granges sont propriétés communales ou autres. Beaucoup d'arbres sont en effet à couper et il serait possible, si les services techniques procèdent à ces coupes, de donner le bois aux anciens qui n'ont pas de quoi se chauffer.

Anthony FAVRE demande à Francis DANCRE et Roland RICHERMOZ de faire le point sur ce dossier avec les services techniques.

12/ Travaux au hameau des Granges

Francis DANCRE expose les travaux sur la route départementale qui ont eu lieu aux Granges et montrent quelques photographies de ceux-ci.

13/ Retour sur la demande d'extension du circuit de transport scolaire de Montchavin

Isabelle GIROD GEDDA rappelle qu'une garderie pré et postscolaire existe sur Bellentre. L'idée était de demander l'extension du circuit de transport scolaire de Montchavin pour permettre aux enfants scolarisés à la station de pouvoir en bénéficier. La demande a été faite à la Région via la Communauté de Communes en charge de ce dossier. La lecture de la réponse négative de la Région est faite aux conseillers. Nous n'avons donc pour le moment pas de solution. A voir par la suite.

14/ Effectifs scolaires et gestion des écoles

Isabelle Girod Gedda donne les effectifs des classes de la commune :

- . 20 enfants à Bonconseil avec une institutrice et une ATSEM
- . 20 enfants à Bellentre avec une institutrice et un titulaire remplaçant (au moins jusqu'à Noël).

(Information de dernière minute : le titulaire remplaçant est confirmé jusqu'à la fin de l'année scolaire).

. 26 enfants à Montchavin (15 grands du CE2 au CM2 et 11 petits de la MS au CE1) avec deux instituteurs et une ATSEM

Une réflexion doit être engagée concernant la mutualisation des services à l'échelle de La Plagne Tarentaise.

Anthony FAVRE indique qu'une réunion spécifique a eu lieu le vendredi 13 octobre à Montchavin en présence de Messieurs Vincent ROLLAND, Député et Auguste PICOLLET, Conseiller Départemental. Une quarantaine de personnes était présente dont tous les agriculteurs de Bellentre, d'autres du groupement pastoral et des élus de La Plagne Tarentaise. Cette réunion a été très constructive et Monsieur Vincent ROLLAND qui a fait part de son soutien aux agriculteurs, a indiqué qu'il interviendrait au niveau du Ministre de l'environnement fin octobre.

Anthony FAVRE indique que Marc COLLIN représentera la Savoie. Les renseignements généraux ont pris contact avec lui pour avoir un certain nombre de renseignements. Il indique que la Savoie est le deuxième département touché avec 1 782 attaques de loup en 2017 à la mi-septembre.

Coût du loup : 30 millions € à l'échelle de l'Etat.

Maryse BUTHOD souhaite remercier tout particulièrement Jean-Pierre FERRARIS qui était présent ainsi que les chasseurs. Elle pose la question sur l'avenir du pastoralisme. Le problème de demain sera de prendre des chiens qui risqueront d'apporter d'autres soucis.

Pour information, 97 % de loups prélevés sont des loups italiens et les loups solitaires sont souvent des hydrides. Anthony FAVRE demande à Maryse BUTHOD de prendre contact avec la Directrice des Services pour prendre une motion lors d'un prochain conseil municipal.

16/ demande d'acquisition de terrain au chef-lieu faite par Madame Annie MARCHAND MAILLET

Roland RICHERMOZ indique avoir vu Annie MARCHAND MAILLET qui demande de pouvoir acquérir une bande de terrain de quelques mètres carrés.

Anthony FAVRE demande à Roland RICHERMOZ qu'elle fasse parvenir en mairie une demande écrite en bonne et due forme à voir en commission urbanisme.

17/ salle hors sac des Coches

Roger POUSSIN fait un point sur la salle hors sac qui sera créée aux Coches. En effet, pour préserver le label famille plus, il a été demandé la création d'une salle hors sac. Le montant estimé des travaux est d'environ 200 000 €. Cette salle sera située au-dessus de la salle PIGNARD. Lors de l'appel d'offre, 5 lots ont été déclarés infructueux faute de réponse, ou de montant supérieur à l'estimation. La procédure a été relancée donc on avance mais la salle hors sac ne sera pas réalisée pour cet hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le 20 novembre 2017 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie.